

Prépa ATTACHE TERRITORIAL

LIEU DE LA FORMATION :

IPAG

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00.
Tél. 04.34.43.23.03/04/05

CONTACT :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant en formation initiale :
400 euros

**Formation continue (salarié,
demandeur d'emploi, etc...) :**

- si la formation est prise en
charge (Région, employeur,
Pôle emploi, etc...) : 730 euros

- si la formation est
directement payée par le
candidat : 480 euros

Objectifs : réussir les épreuves écrites du concours externe d'attaché territorial

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC+3.
Formation continue (salariés, demandeurs d'emploi, etc...).

Contenu : Entraînements aux épreuves du concours :

- 10 notes de synthèse,
- 10 compositions

Equipe pédagogique : Composée d'universitaires et de fonctionnaires territoriaux, dont de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Capacité d'accueil : 50 personnes.

Conditions d'accès : Sur sélection

Le dossier de candidature est à télécharger à compter de début mars sur le site de l'IPAG de l'Université de Montpellier :

<https://ipag.edu.umontpellier.fr/> rubrique INSCRIPTIONS

Perspectives professionnelles : Participer à la conception, à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques décidées dans les domaines administratifs, financier, économique, sanitaire, social, culturel, de l'animation et de l'urbanisme.

Exercer des fonctions d'encadrement et assurer la direction de bureau ou de service. Occuper des emplois administratifs de direction.

Planning : Les modules sont programmés les jeudis et vendredis de mai à novembre (interruption durant la période de fermeture estivale de l'Université).

Observation : Le concours d'Attaché territorial est organisé tous les 2 ans. Il est nécessaire de s'inscrire auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDG) de votre choix.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

La préparation aux épreuves écrites du concours externe d'attaché territorial peut également se suivre **à distance** :

- Plateforme de téléchargement pour les sujets
- Corrections proposées à distance (en visio)